

M. Wagner: Qui sont vraies, et auxquelles nous ajoutons foi. Cet après-midi cependant, lorsque le débat d'urgence a été décidé par la présidence, le ministre de l'Agriculture a eu cette phrase, je dirais tellement suave, qui a été transportée sur le fil et dont les media ont entendu parler, il a dit: «Pourquoi gâcher une si belle soirée?» C'était donc devant cette soirée printanière qu'il a décidé qu'il valait mieux aller parler ailleurs que d'écouter les parlementaires et de pouvoir agir. Je reconnais immédiatement, madame le président, que ce n'est pas la longueur des débats qui va régler les problèmes. Cependant, on se surprend que ce soir on a quand même eu du secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture une série de chiffres, une série de révélations, de renseignements que l'on exige ici à la Chambre, jour après jour, depuis 15 jours, et il aura fallu un débat d'urgence pour nous donner ces renseignements-là et pour amener le ministre de l'Agriculture et le ministre du Travail (M. Munro) et les autres en cause à dire aux parlementaires: Quel est le fond de cette crise que nous vivons au Québec?

Madame le président, je suis étonné, et je me dis: Le ministre de l'Agriculture peut se compter chanceux d'avoir échappé à l'interrogatoire ou au contre-interrogatoire des parlementaires ce soir, mais demain quand il lira le harsard, il va peut-être se considérer un petit peu moins chanceux d'avoir vu sa cause plaidée par le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet). Cela faisait un peu curieux, je l'avoue, madame le président. Cela faisait un peu curieux de voir tout à coup le ministre de la Consommation et des Corporations se porter à la rescousse du ministre de l'Agriculture, et dans une solidarité extraordinaire, épouser sa cause, se faire son porte-parole. Cela rappelait les beaux jours de la vieille solidarité, où sur la question des œufs, par exemple, le ministre de la Consommation et des Corporations tenait des propos tout à fait différents de ce qu'il pensait de l'activité du ministre de l'Agriculture. C'était donc peut-être un juste retour des choses qu'il soit obligé ce soir de plaider avec autant d'énergie la cause de celui qu'il avait, hélas, condamné à plusieurs reprises dans le passé. De toute façon, madame le président, chanceux ou pas chanceux, le ministre aura l'occasion demain de lire tout ce qui s'est dit et d'en arriver à ses propres conclusions.

Je ne voudrais pas omettre de saluer particulièrement l'intervention du député de Verdun (M. Mackasey). Les députés de Verdun ont une façon bien à eux d'exprimer les choses, ils sont bien vigoureux et je vois que les députés de Verdun, présents ou passés, ne changent pas mais c'est pour le mieux de la société canadienne.

Madame le président, je voudrais maintenant dire que mes collègues ont démontré de la vigueur jusqu'à maintenant, et en particulier, mon collègue de Vancouver-Sud (M. Fraser) a su de façon très nette exprimer le désastre qui se produit présentement chez les agriculteurs du Québec. Les approvisionnements en grains de provende sont à ce point interrompus que les producteurs agricoles du Québec se voient dans l'obligation de conduire prématurément leur bétail et leur volaille à l'abattoir. Bientôt cet abattage prématuré va perturber tout le marché, marché pourtant déjà tellement capricieux, et très bientôt les coûts de production déjà trop élevés s'en trouveront majorés d'autant et les consommateurs une fois de plus paieront la note. Si coûteuse et si dramatique que soit la grève actuelle des débardeurs du Québec, si coûteuse qu'elle soit pour nos producteurs de bétail, pour ceux de la volaille, je n'ai pas l'intention de faire des dockers les seuls boucs émissaires de la pénurie de grains de provende au Québec.

Grève des débardeurs

Je sais quelles ont été les recommandations du juge Gold. Je connais en particulier cet article 1.09 du rapport Gold où il est stipulé que, et je cite:

La manœuvre de tout équipement loué, à moins d'ordre spécifique contraire, ne relève pas de la tâche des dockers.

Je sais également qu'il est prévu un nouveau régime d'horaires flexibles et que tout cela peut mettre en péril ou tout au moins jusqu'à un certain point la sécurité d'emploi des débardeurs de Montréal, Trois-Rivières et de Québec.

Mais, depuis que, par leur grève légitime, les débardeurs ont réussi à réveiller à la une des gouvernements en place, et à Ottawa et à Québec, ainsi que l'opinion publique en général, sur le fond du problème, et qu'avec la même intensité, comme le souligne le député de Richelieu (M. Côté), l'opposition a réussi elle à éveiller le gouvernement en poursuivant ce débat d'urgence, je leur demande, et j'espère que les députés ministériels se joindront à moi dans cette demande, je demande aux débardeurs, à l'instar de l'ensemble de mes collègues de ce côté-ci, de poser un geste concret et immédiat sans réserve aucune dans le temps, et de favoriser l'accès libre et efficace aux silos à grain aux représentants attirés des coopératives et des meuneries du Québec. J'espère que cet appel sera entendu. A défaut, les débardeurs ne feront qu'inciter ce Parlement qui, hélas, est dépourvu de tout autre moyen, à adopter éventuellement une loi spéciale les incitant à retourner au travail.

• (2300)

Madame le président, je pense qu'il serait opportun à ce moment-ci de rappeler que la limite de l'exercice du droit de grève est atteinte quand son exercice enfonce l'exercice des droits des autres, des droits des citoyens et, en l'occurrence, de toute une communauté.

Que le gouvernement central, parce que la conjoncture en la matière l'exige, prenne d'abord les moyens de pression qui sont les siens et, au besoin, en dernière analyse, en dernier recours, utilise les outils législatifs à sa disposition si les débardeurs ne veulent pas d'eux-mêmes démontrer leur souci des intérêts réels du public. Les producteurs et les consommateurs ne peuvent pas et ne doivent pas demeurer 24 heures de plus les otages d'armateurs et de dockers qui, depuis déjà trop longtemps, se sont confinés dans un dialogue de sourds.

Que les syndiqués concernés posent donc un geste semblable, geste ressemblant un peu à celui qu'ils ont posé au début de la présente grève, et de cette façon il me semble que le syndicalisme—et Dieu sait qu'il en a besoin ces temps-ci—s'en trouverait grandi et revalorisé, et ainsi toutes les libertés pourraient être sauvées, et cela pour le plus grand bien de la société.

En conclusion, fondamentalement, le présent conflit et ses effets cruels déjà sur nos producteurs agricoles et très bientôt sur les consommateurs en général posent le problème, le défi d'assumer chez nous avec maturité et d'une façon civilisée le choix et l'exercice de nos libertés.

A très court terme, le gouvernement doit accélérer le recours aux moyens du bord et utiliser au besoin un véritable pont ferroviaire Thunder Bay-Montréal et un véritable pont de camions entre Prescott et l'Est du Québec, pour suppléer à la pénurie actuelle en grains de provende et, éventuellement, si la qualité des stocks actuellement emprisonnés depuis un bon temps dans les silos, était atteinte, pour substituer à ces réserves de nouveaux stocks.